

Faillite d'une entreprise à l'étranger

Par nathapat, le 11/05/2009 à 20:48

Bonjour,

j'habite en france et j'ai ouvert une sprl en belgique, cependant faute d'autorisation et maintenant de trésorie nous devons fermer (faillite, depot de bilan)quelles demarches devonsnous effectuer pour cela et en ce qui concerne les dettes (pret bancaire (en belgique), eau, fournisseurs...)devons-nous payer? une sprl en belgique est-elle identique à une sarl en france !!!!!!!!!!! De plus 1 de mes associés nous avait dit que en cas de probleme ou de fermeture qu'on ne perdait rien d'autres que l'apport mis au depart. Est-ce le cas?